

1 Vue générale  
de Cherbourg

# La Manche

## Situation, limites, aspect général

Le département de la Manche, qui doit son nom à sa position avancée sur la mer de la Manche, forme un département maritime, situé dans la région nord-ouest de la France. Ses limites sont, au nord, à l'ouest et au nord-est, la Manche ; à l'est, le département du Calvados ; au sud-est, celui de l'Orne ; au sud, les départements de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine.

Ce département, quoique peu élevé et dépourvu de montagnes, ne laisse pas d'être varié ; ses prairies, ses plaines fréquemment coupées de vallons, ses landes, ses bruyères, ses marais, en modifient incessamment l'aspect, et le large développement de ses côtes, tantôt faites de falaises magnifiques, tantôt allongées sous forme de grèves, le Mont-Saint-Michel, l'archipel des Chausey, les îles Pelée et Saint-Marcouf, le cap de la Hague et la pointe de Barfleur qui terminent les angles nord-ouest et nord-est du département, présentent au regard des sites inattendus et très particulièrement pittoresques.

## Orographie, hydrographie

Le département de la Manche ne renferme pas de montagnes proprement dites ; on remarque seulement une ligne de faîte qui vient se terminer au cap de la Hague, et qui détermine l'écoulement des eaux, soit sur le versant oriental, soit sur le versant occidental. Le point culminant se rencontre au Signal-de-l'Ermitage, dans l'arrondissement d'Avranches, et il atteint une hauteur de 313 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ce département appartient tout entier au bassin de la Manche, et il est arrosé par plusieurs petits fleuves côtiers, qui s'écoulent soit par la côte occidentale, soit par la côte orientale.

Les principaux fleuves côtiers de la côte ouest sont :  
1°) le Couesnon, qui prend sa source dans le département de la Mayenne, sert de limite entre l'Ille-et-Vilaine et la Manche, baigne Pontorson, et se jette dans la baie du Mont-Saint-Michel, après 90 kilomètres de cours ;

2°) la Sélune, qui naît dans la commune de Barenton, à l'est de l'arrondissement de Mortain, arrose Saint-Hilaire-du-Harcouët, Ducey, et se perd dans la baie du Mont-Saint-Michel, après un cours de 60 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la Cance, l'Airon et le Beuvron ;

3°) la Sée, qui vient du canton de Sourdeval, au nord-est de l'arrondissement de Mortain, passe près de Brécey et d'Avranches, et se jette dans la baie du Mont-Saint-Michel, après un cours de 63 kilomètres ;

4°) la Sienne, qui prend sa source dans les collines du Calvados, entre dans l'arrondissement d'Avranches, baigne Villedieu, puis traverse l'arrondissement de Coutances, en arrosant Gavray, Quettreville, Hyenville, absorbe la rivière de Coutances, et se jette dans la Manche, après un cours de 76 kilomètres.

Les principaux fleuves côtiers de la côte est sont :  
1°) La Vire, qui prend sa source sur la limite du Calvados et de la Manche, entre dans ce dernier département par le sud-est de l'arrondissement de Saint-Lô, coule du sud au nord, en arrosant Tessy, Condé, Saint-Lô, Rampan, Pont-Hébert, La Meauffe, et se jette dans la Manche, après un cours total de 132 kilomètres, pendant lequel elle absorbe dans ce département la Jacre, le canal de Vire et Taute, l'Elle et l'Aure ;

2°) la Taute, qui prend sa source à Camberton, dans l'arrondissement de Coutances, passe près de Saint-Sauveur, arrose Carentan, et se jette dans la Manche, après un cours de 55 kilomètres, pendant lequel elle reçoit le Lozon, la Terrette et la Douve

qui arrose Saint-Sauveur, et s'accroît de la Gloire, de la Sève, du Merderet et de la Sève ;

3°) la Saire, qui arrose une partie de l'arrondissement de Cherbourg, et se jette dans la mer dans celui de Valognes.

Il existe plusieurs marais à l'intérieur du département et sur le littoral.

## Climat

Le climat du département de la Manche est, par sa position sur la mer qui l'entoure de trois côtés, sujet à des brumes assez épaisses, mais sa température est généralement douce et agréable. Les vents dominants sont ceux qui soufflent du sud, du sud-ouest et du nord.

## Superficie, population

La superficie du département de la Manche est de 592838 hectares, et sa population de 544776 habitants, ce qui donne environ 100 habitants par kilomètre carré. En 1860, l'accroissement de cette population était de 60790 habitants depuis le commencement du siècle, mais le recensement de 1866 a constaté une diminution de 17522 habitants.

Cette population se compose de 350000 agriculteurs, de 152000 industriels ou commerçants, de 21000 habitants exerçant des professions libérales, et de 52000 sans profession.

L'intelligence, l'activité, l'amour du travail, la hardiesse sur terre et sur mer, beaucoup d'aptitude pour les affaires, de la franchise, de la probité, du dévouement, tels sont les caractères généraux des habitants de la Manche, et il faut ajouter, à leur honneur, qu'ils sont les moins processifs de tous les Normands. Les paysans peuvent être cités pour leur

douceur, leur politesse, leur sociabilité et leur amour de la famille, mais l'attrait des grands centres industriels les attire, et contribue chaque année à diminuer la population du département.

## Agriculture

Le domaine agricole du département de la Manche comprend 388057 hectares de terres labourables, 88295 de prairies naturelles, 12000 de cultures arborescentes, 34000 de pâturages, landes et bruyères, et 56000 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est morcelée en 1600 mille (*sic*) parcelles, possédées par 193000 propriétaires environ.

La Manche est un département agricole de petite culture ; les exploitations rurales y sont en voie de progrès ; les méthodes nouvelles, le drainage, les instruments perfectionnés améliorent incessamment son sol ; une ferme-école a été établie à Martinvast.

Les céréales sont cultivées principalement dans la région orientale du département, et, entre autres, le sarrasin qui, dans les campagnes, forme la nourriture ordinaire des habitants ; la production est supérieure à la consommation, et atteint annuellement une valeur de 50 millions de francs. Dans l'ouest, les légumes de toutes sortes, les pommes de terre, viennent en abondance, et leur qualité vaut leur quantité ; le lin, le chanvre, les arbres fruitiers et, parmi eux, les pommiers qui permettent de fabriquer chaque année près de 1300 mille (*sic*) hectolitres de cidre, forment les autres cultures, dont le rapport dépasse 20 millions de francs. La valeur des pâturages, dont les meilleurs sont situés dans le Cotentin, est de 14 millions.

On compte dans la Manche 94000 chevaux, principalement de race normande, 2500 ânes ou mulets, 260000 bêtes à corne, de race cotentine, 280000 moutons, 83000 porcs, 38000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 36 millions de francs, et la valeur de la production agricole est, annuellement, de 94 millions.

### Mines, carrières

Le sol du département de la Manche est généralement formé de terrains primitifs et de transition. On y trouve du fer de qualité supérieure dans la commune de Flamanville, à l'ouest de l'arrondissement de Cherbourg, du mercure à La Chapelle-Enjuger, dans l'arrondissement de Saint-Lô, mais dont l'exploitation est maintenant abandonnée, du plomb, de la houille, etc. Le granit de Cherbourg et des îles Chausey est d'une qualité remarquable ; des carrières de marbre, de grès, de pierres de taille, de pierres à chaux, d'argile, des ardoisières et des tourbières importantes sont exploitées sur plusieurs points du département. Il existe quelques marais salants sur les côtes, à Vains, dans l'arrondissement d'Avranches, à Portbail, dans celui de Valognes, etc.

Quelques sources minérales gazeuses ou ferrugineuses jaillissent sur certains points du territoire, à Biville, dans l'arrondissement de Cherbourg, à Saint-Lô, etc.

### Industrie, commerce

Le département de la Manche est manufacturier ; les ateliers pour les constructions navales, les filatures de coton et de laine, les fabriques de toile, de dentelles, les papeteries, les tanneries, les diverses carrières exploitées à ciel ouvert, les fabriques de produits chimiques, et principalement celle de la soude par l'incinération du varech, 4 usines métallurgiques, 9 minières de fer produisant 35000 quintaux métriques de minerai, les salines qui rendent près de 4000 quintaux métriques de sel, etc., forment les principaux établissements industriels de la Manche.

Le commerce a pour principaux éléments les produits du territoire et de l'industrie ; il exporte les chevaux, les bestiaux, les viandes salées, les pommes de terre, les tourteaux, les eaux-de-vie, etc. ; il importe les bois de chêne, les sapins du Nord, les fers, le chanvre, etc.

Les ports du département sont ceux de Cherbourg, Carentan, Saint-Vaast, Granville, Saint-Germain-sur-Ay, Barfleur, Diélette, Portbail, Regnéville, Omonville, Carteret et Courtils ; la navigation à la voile et à la vapeur emploie, à l'entrée et à la sortie, 2500 navires jaugeant ensemble 178000 tonnes, et le cabotage, près de 5000 navires, dont le tonnage est de 195000 tonnes.

### Routes, canaux, chemins de fer

Le département de la Manche est desservi par 9 routes nationales, longues de 376 kilomètres, 24 routes départementales d'une longueur de 644 kilomètres, et par des chemins de grande, de moyenne communication, et ordinaires, dont le développement total est de 6779,5 kilomètres. On y compte aussi 207 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Les principaux canaux du département sont le canal de Vire et Taute, qui joint ensemble ces deux cours d'eau par un tracé de 11 kilomètres, et le canal de Coutances, qui va depuis Coutances, sur la Soule, jusqu'à Pont-de-la-Roque, sur la Sienne, sur une longueur de 5632 mètres.

Le département de la Manche est desservi :  
1°) par le chemin de fer de Paris à Cherbourg, l'une des lignes principales du réseau de l'Ouest, avec stations à Carentan, Chef-du-Pont, Montebourg, Valognes, Sottevast, Couville et Martinvast ;  
2°) par l'embranchement de Lison à Pontorson, qui se détache de cette ligne, avec stations à Airel, La

Meauffe, Pont-Hébert, Saint-Lô, Canisy, Coutances, La Haye-Pesnel et Avranches ;

3°) par l'embranchement de Sottevast, dans l'arrondissement de Valognes, à Coutances, par Bricquebec, Saint-Sauveur-sur-Douve, La Haye-du-Puits, Lessay, Périers et Saint-Sauveur-Lendelin ;

4°) par la ligne de Paris à Granville, avec stations à Villedieu et Folligny, où cette ligne est rencontrée par l'embranchement venant de Coutances.

Le développement de ces diverses voies est de 274,095 kilomètres.

## Histoire

Avant l'invasion romaine, le territoire, aujourd'hui occupé par le département de la Manche, faisait partie de l'Armorique et était habité par les Unelli et les Abrincatui. Les populations de cette florissante contrée se soulevèrent contre César et furent soumises après la défaite de leur chef Viridorix. Pendant le règne des rois francs, ce pays fut livré au pillage des Normands, et Charlemagne dut élever le château de Saint-Lô pour le protéger, mais ni lui, ni ses fils ne purent chasser ces pirates, qui continuèrent leurs déprédations jusqu'au commencement du X<sup>e</sup> siècle. Charles le Simple finit par leur accorder la région appelée depuis Normandie. Rollon en fut le premier duc ; sous son administration, la province prospéra, mais pendant le règne de son fils Guillaume les habitants du Cotentin se révoltèrent et furent sévèrement punis de leur révolte. L'histoire du département se confond alors avec celle de la province tout entière. Le Cotentin fournit à la conquête de la Sicile ces fils de Tancrède, héros audacieux et romanesques que l'on croirait légendaires.

En 1202, le pays passa sous la domination des rois de France. Pendant le règne de Philippe de Valois, Edouard IV y entraîna les Anglais à sa suite ; les guerres furent violentes et longues, et ne se terminèrent à l'avantage des Français qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Cent ans plus tard, les luttes religieuses ensanglantèrent le pays livré aux représailles du protestant Montgomery et du catholique Matignon. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la misère, l'exagération des impôts, l'injustice des gens du roi provoquèrent l'insurrection des Nu-Pieds ; le colonel Gassion marcha sur Avranches, et la répression fut terrible. La révocation de l'Edit de Nantes porta un coup funeste à la prospérité du pays, et les protestants, les plus habiles industriels du Cotentin et de l'Avranchin, émigrèrent en Angleterre et en Hollande. Depuis cette époque, cette contrée ne fut troublée que par l'envahissement des troupes vendéennes, qui furent repoussées de Granville.

A l'époque où la circonscription territoriale de la France fut refaite, en 1790, le département de la Manche se forma du Cotentin, au nord, et de l'Avranchin, au sud.

## Hommes célèbres

Le département de la Manche a produit un certain nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer l'helléniste Morel ; le cardinal Perron ; Saint-Evremond ; le marin Tourville ; le maréchal de Coigny ; le conventionnel Letourneur ; Lebrun, duc de Plaisance ; les académiciens Dacier et Vicq d'Azyr ; l'agronome comte du Moncel ; l'antiquaire de Gerville ; le général Valhubert ; les amiraux Le Peley et Vauthier, etc ; et parmi les contemporains : l'astronome Le Verrier ; le professeur Burnouf ; l'académicien O. Feuillet ; le journaliste Havin ; l'amiral Bonard, etc.

## Divisions administratives

Le département de la Manche comprend six arrondissements qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Saint-Lô	9 cantons	117 communes
Arr. d'Avranches	9 cantons	124 communes
Arr. de Cherbourg	5 cantons	73 communes
Arr. de Coutances	10 cantons	138 communes
Arr. de Mortain	8 cantons	74 communes
Arr. de Valognes	7 cantons	118 communes
	48 cantons	644 communes

Ce département fait partie de la région du 10<sup>e</sup> corps d'armée, dont le quartier général est à Rennes.

Il forme le diocèse de Coutances, siège de l'évêché, suffragant de l'archevêché de Rouen ; ce diocèse possède 60 cures, 602 succursales, 384 vicariats rétribués par l'Etat, un grand séminaire à Coutances, et 3 petits séminaires à Saint-Lô, à Mortain et à Valognes. Deux temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue dans le département par les 6 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les 4 tribunaux de commerce de Cherbourg, de Coutances, de Saint-Lô et de Granville, qui ressortissent à la Cour d'appel de Caen.

Compris dans le ressort de l'Académie de Caen, il possède un lycée à Coutances, 4 collèges communaux à Avranches, Cherbourg, Mortain et Saint-Hilaire-du-Harcouët, une école normale d'instituteurs à Saint-Lô, deux écoles normales d'institutrices à Avranches et à Coutances, et 1236 écoles publiques et libres. L'instruction publique y est très répandue, et les six septièmes des jeunes gens inscrits au tirage savent lire et écrire.

## Description des villes

Voici les principales localités du département de la Manche :

### Arrondissement de Saint-Lô

Saint-Lô (9459 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé en partie sur un rocher qui s'élève à droite de la Vire, à 285 kilomètres de Paris ; on peut voir encore des vestiges de ses anciennes fortifications et quelques tours en ruines qui défendaient autrefois la ville. Saint-Lô possède deux édifices classés parmi les monuments historiques, l'ancienne cathédrale de Notre-Dame, qui appartient à la dernière période du style ogival, et l'église romane de Sainte-Croix, qui vient d'être récemment reconstruite. Les restes de l'ancienne abbaye du même nom, où le dépôt d'étalons a été installé, la halle qui occupe une ancienne église du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques vieilles maisons dont l'une a été transformée en hospice, peuvent être recommandés à l'attention des voyageurs. Le musée d'antiquités renferme d'intéressants débris de l'époque gallo-romaine, dont le territoire de Saint-Lô recèle une grande quantité.

On fabrique dans cette ville des coutils, des serges, des dentelles, des rubans ; on y file la laine et le coton ; on y fait de la coutellerie, de la chaudronnerie, etc. Son commerce porte sur les céréales, le beurre salé, les volailles, les bestiaux, le cidre, les chevaux pour la remonte, etc.

Saint-Lô doit son origine à un château que l'évêque Laudus avait fait construire, au V<sup>e</sup> siècle, sur le rocher qui porte aujourd'hui la ville, et que Charlemagne remplaça par une forteresse détruite par les Normands vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle. La ville tomba, en 1346, au pouvoir des Anglais, qui la possédèrent jusqu'en 1449 ; elle souffrit beaucoup des guerres religieuses, et ne jouit d'une parfaite tranquillité qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Carentan (3056 hab.), à 28 kilomètres de Saint-Lô, chef-lieu de canton, situé sur la Douve, à l'embouchure du canal de Vire et Taute, fait principalement le commerce des eaux-de-vie, des vins et des bestiaux ; c'est une place de guerre et il s'y trouve un syndicat maritime. Le mouvement de sa navigation est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 450 navires environ, jaugeant 20000 tonnes. Carentan possède quelques restes de fortifications, un château fort du XII<sup>e</sup> siècle, et une vieille église classée parmi les monuments historiques.

Torigni-sur-Vire (2072 hab.), à 13 kilomètres de Saint-Lô, chef-lieu de canton, a des filatures de laine, des mégisseries et des tanneries, et fait le commerce des volailles, des chevaux, etc. On y remarque les ruines d'un beau château, qui sont classées parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont Canisy (785 hab.), où se trouve une ferme modèle, Marigny (1450 hab.), qui fait le commerce des chevaux et des bestiaux, Percy (2974 hab.), Saint-Clair (675 hab.), qui fait le commerce des céréales, Saint-Jean-de-Daye (294 hab.), où se voient les ruines du château de la Rivière, qui date du XII<sup>e</sup> siècle, et Tessy-sur-Vire (1556 hab.), avec un château du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont Quibou (1585 hab.), Sainteny (1780 hab.), Ceris-la-Forêt (1867 hab.), Guilberville (1703 hab.), etc.

### Arrondissement d'Avranches


Avranches (8205 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située près de la Manche, à l'embouchure de la Sée, à 57 kilomètres de Saint-Lô. C'est une jolie ville entourée encore de curieux vestiges de remparts et d'agréables boulevards plantés de

tilleuls ; de l'une de ses places, le regard peut embrasser toute la baie du Mont-Saint-Michel. La cathédrale d'Avranches, qui menaçait ruine, a été démolie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et il ne reste plus aucun monument historique. L'église de Saint-Saturnin, antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle, l'église Notre-Dame-des-Champs, de différents styles et de différents siècles, l'hôpital du XIII<sup>e</sup> siècle et l'ancien palais épiscopal sont les seuls édifices de la ville ; le jardin public est orné de la statue du général Valhubert, par Cartellier.

Les fabriques de bougies, de dentelles, de calicots, les tanneries, les exploitations de carrières de granit, etc., forment les principales industries d'Avranches, qui fait le commerce du cidre, du sel, du beurre et des bestiaux.

Avranches existait à l'époque de l'administration romaine et formait la capitale des Abrincatui ; elle devint siège épiscopal au VI<sup>e</sup> siècle, et fut fortifiée par Charlemagne, au XI<sup>e</sup> siècle. Les Bretons détruisirent les murailles de cette ville, que Saint-Louis releva, mais elle tomba au pouvoir des Anglais, et ne fut restituée au roi de France qu'en 1468. Très éprouvée pendant les guerres de religion, puis très lancée dans le mouvement de la Ligue, elle vit encore sa tranquillité troublée, en 1793, par les Vendéens qui s'en emparèrent.

Granville (15000 hab.), à 25 kilomètres d'Avranches, chef-lieu de canton, place de guerre et quartier maritime du sous-arrondissement de Saint-Servan, située sur la Manche, la seconde ville après Cherbourg, tient le septième rang parmi les ports commerçants de la France. Son port est pourvu d'un bassin à flot accessible aux frégates ; il est éclairé par deux phares, et son mouvement maritime de long-courriers, de caboteurs et de bâtiments destinés à la pêche de la morue, est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 1500 navires environ, jaugeant 120000 tonnes. Les chantiers pour la construction des navires, les



ateliers de salaison pour la morue, les corderies, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité qui fait le commerce des bestiaux. Granville est protégée par des fortifications et par un fort. On y a créé un établissement de bains de mer.

Les autres chefs-lieux de canton sont Pontorson (1926 hab.), à 22 kilomètres d'Avranches, situé à l'embouchure du Couesnon, dont l'église est ornée d'une nef romane, Brécécy (2446 hab.), qui fait le commerce des chevaux, Ducey (1869 hab.), sur la Sélune, où l'on voit un beau château de la Renaissance, La Haye-Pesnel (884 hab.), où l'on fait le commerce des bestiaux, Saint-James (3230 hab.), petite ville assez industrielle, Sartilly (1309 hab.), qui fabrique des tissus et fait le commerce des fers, et Villedieu (3771 hab.), situé sur la Sienne, où se voient un ancien pont, les restes d'un château fort et une belle église du XV<sup>e</sup> siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont Saint-Quentin (1500 hab.), Saint-Nicolas (1136 hab.), Saint-Aubin-de-Terregatte (1702 hab.), Le Mont-Saint-Michel (1060 hab.), dont la célèbre abbaye bénédictine date du XIII<sup>e</sup> siècle, et est classée parmi les monuments historiques.

### **Arrondissement de Cherbourg**

Cherbourg (35580 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement, place de guerre et préfecture maritime, est situé sur la Manche, près de l'embouchure de la Divette, à 83 kilomètres de Saint-Lô et à 345 kilomètres de Paris. Cette ville, la première du département, ne possède qu'un très petit nombre d'édifices intéressants, affectés soit au culte, soit aux services civils, et pas un seul monument historique. Son église de la Sainte-Trinité remonte au XV<sup>e</sup> siècle

et présente un regrettable mélange de styles ; l'hôpital Napoléon, qui est de construction moderne, est un remarquable édifice. Le musée, installé dans l'hôtel de ville, contient environ 200 toiles des écoles italienne, flamande, espagnole et française. La bibliothèque est riche de 61000 volumes et d'un certain nombre de manuscrits.

Cherbourg est défendu du côté de la terre par un fort, élevé à une hauteur de 110 mètres sur la montagne du Roule, et par six redoutes qui couvrent la ville et le port. Ces travaux et ceux du port, commencés par Vauban, longtemps interrompus, n'ont été achevés qu'en 1858 et ont coûté 200 millions. Au nord, la rade est couverte par une digue longue de 3780 mètres, large de 9 mètres, et qui a coûté 67 millions de francs ; le port militaire se compose d'un avant-port creusé sous le premier Empire, d'un bassin à flot construit pendant la Restauration, et d'un arrière-bassin commencé sous Louis-Philippe, qui occupent ensemble une superficie de 22 hectares et peuvent recevoir 40 vaisseaux de premier rang ; ils sont pourvus de cales de constructions et de formes, entourés par les vastes bâtiments des arsenaux, des ateliers et des magasins de la marine, et défendus par 7 forts qui ferment les passes de la rade et l'entrée des bassins. Le port marchand, situé à l'embouchure de la Divette, est formé d'un bassin et d'un avant-port, qui est en communication avec la mer par un chenal long de 600 mètres, que protège une jetée de granit. Le mouvement maritime de ce port est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 2000 bâtiments, caboteurs ou long-courriers, jaugeant environ 600000 tonnes. Le port et la rade sont éclairés par six phares à feux fixes, variés par leur éclat ou leur couleur.

Les principales industries de Cherbourg sont les constructions navales, les fabriques de blondes,

de bas, de produits chimiques, les filatures, les tanneries, etc., et son commerce porte principalement sur le varech, la soude et le sel.

Si l'on en croit les chartes du Moyen Age, où Cherbourg est désigné sous le nom de *Caesaris burgus*, son origine serait romaine ; mais la certitude historique ne commence qu'au XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle le château fut construit. Cette ville fut incendiée deux fois par les Anglais, qui la gardèrent longtemps en leur pouvoir, et ce ne fut qu'en 1450, qu'elle revint à Charles VII, après un long siège. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle fut encore l'objet d'un coup de main de la part des Anglais qui la pillèrent pendant sept jours.

Les chefs-lieux de canton sont Beaumont (679 hab.), où l'on remarque les restes d'un camp romain, Octeville (2275 hab.), dont l'église est en partie romane, Les Pieux (1387 hab.), où s'élève un cromlech, classé parmi les monuments historiques, et Saint-Pierre-Eglise (2320 hab.), dont les environs sont ornés de menhirs également classés.

Les principales communes de l'arrondissement sont Equeurdreville (4754 hab.), Tourlaville (5831 hab.), etc.

### **Arrondissement de Coutances**

Coutances (8159 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement, siège de l'évêché, est située sur la Souilles, à 10 kilomètres de la Manche et à 28 kilomètres de Saint-Lô. Cette ville possède trois édifices classés parmi les monuments historiques, l'aqueduc des Piliers, qui est peut-être dû à l'administration romaine, la cathédrale Notre-Dame, qui appartient à la première partie du gothique et qui présente toute sa pureté primitive, et l'église Saint-Pierre, dont le clocher ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les fabriques de cotonnades et de lacets forment les principaux établissements industriels de cette localité ; elle fait le commerce des graines oléagineuses, des fourrages, des dentelles noires, du beurre, des volailles, des chevaux, etc.

L'origine de Coutances est ancienne ; elle était connue au temps d'Honorius sous le nom de *Civitas Constantia*, et a sans doute donné le nom de Cotentin à toute la partie septentrionale du département. Coutances, ville épiscopale au V<sup>e</sup> siècle, fut prise par les Anglais en 1418, se révolta contre Louis XI, qui fit démolir ses fortifications, devint la proie des protestants, se soumit à Henri IV converti, et fut très éprouvée dans son commerce et son industrie par la révocation de l'Edit de Nantes. Lorsque la France fut divisée en départements, Coutances fut d'abord le chef-lieu de celui de la Manche, titre que le premier Consul transporta à Saint-Lô.

Les chefs-lieux de canton sont Bréhal (1494 hab.), qui fait principalement le commerce des fers, Cerisy-la-Salle (1891 hab.), qui possède une construction celtique, rangée parmi les monuments historiques, Gavray (1804 hab.), situé sur la Sienne, qui a des fabriques de cribles, de parchemins, de toiles, de crins, etc., La Haye-du-Puits (1533 hab.), où passait la voie romaine de Coutances à Cherbourg, et dont le château est classé parmi les monuments historiques, Lessay (1541 hab.), avec une église des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, également classée, Montmartin-sur-Mer (1068 hab.), où l'on exploite des carrières de marbre, Saint-Malo-de-la-Lande (443 hab.), Périers (2704 hab.) et Saint-Sauveur-Lendelin (1717 hab.), qui possède une filature de laine.

Les principales communes de l'arrondissement sont Cérences (2100 hab.), Créances (2150 hab.), Hambye (2907 hab.), Regnéville (2063 hab.), etc.

### Arrondissement de Mortain

Mortain (2443 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la Cance, à 56 kilomètres de Saint-Lô. Son église très ancienne, car elle remonte au XI<sup>e</sup> siècle, appartient à l'époque de transition qui sépare le roman du gothique, ainsi que l'église de l'Abbaye Blanche, qui fait actuellement partie du petit séminaire. On voit aussi à Mortain les ruines d'un château qui fut démoli par les Anglais, au XIV<sup>e</sup> siècle.

Les fabriques de toiles, de dentelles, les poteries, les papeteries, les filatures de laine et de coton, forment les principaux établissements industriels de cette ville, et son commerce porte sur le chanvre, le cidre, les bestiaux, les grains, etc.

Mortain formait un fief considérable au XI<sup>e</sup> siècle, et appartint plus tard à la famille de Montpensier, qui le garda jusqu'au XVI<sup>e</sup> ; il fut alors transmis à la famille d'Orléans qui le conserva jusqu'à la Révolution.

Saint-Hilaire-du Harcouët (4047 hab.), à 15 kilomètres de Mortain, chef-lieu de canton, possède une source minérale, des filatures de laine et des fabriques de drap, et fait le commerce des bestiaux, du fil, du miel, etc. On y remarque les ruines d'un ancien prieuré.

Sourdeval (3979 hab.), à 11 kilomètres de Mortain, chef-lieu de canton, situé sur la Sée, a des fabriques de carton, des papeteries, des corroieries, une corderie, une tréfilerie, etc., et fait le commerce de la coutellerie, des chevaux, du beurre, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont Barenton (2691 hab.), qui exporte des toiles et des bestiaux, Isigny (317 hab.), Juvigny (856 hab.), qui fait le commerce des laines, Saint-Pois (809 hab.), et Le Teilleul (2422 hab.), où se fait principalement le commerce des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont Ger (2522 hab.), Vengeons (1551 hab.), Coulouvray-Boisbenâtre (1602 hab.), etc.

### Arrondissement de Valognes

Valognes (5897 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur le Merderet, à 58 kilomètres de Saint-Lô. Son église date du XV<sup>e</sup> siècle, et est ornée de belles boiseries ; son hospice est installé dans un ancien couvent de Bénédictines.

On fabrique à Valognes des blondes et des dentelles, et on y fait le commerce du beurre, des volailles, des grains, du lin et des toiles.

Valognes, qui remonte à l'époque de l'occupation romaine, servit de résidence à Guillaume le Conquérant, et fut prise et pillée par les Anglais, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les chefs-lieux de canton sont Barneville (1002 hab.), petit port sur la Manche, qui commerce principalement avec les îles anglaises, Bricquebec (3779 hab.), où se voient les ruines d'un ancien château fort, classées parmi les monuments historiques, Montebourg (2304 hab.), qui fait le commerce des grains, des dentelles et des bestiaux, Quettehou (1531 hab.), avec une église du XIII<sup>e</sup> siècle, Sainte-Mère-Eglise (1513 hab.), dont l'église du XIV<sup>e</sup> siècle est un monument historique, et Saint-Sauveur-le-Vicomte (2754 hab.), avec les ruines d'une abbaye du XIII<sup>e</sup> siècle et d'un château fort du IX<sup>e</sup>, également classées.

Les principales communes de l'arrondissement sont Brix (2517 hab.), Néhou (2048 hab.), Picauville (2507 hab.), Saint-Vaast (4098 hab.), etc.

